

## Sergio Chiamparino : "La libéralisation sans règles est le véritable adversaire"

**P**résident de la région Piémont en Italie, Sergio Chiamparino est aussi président de l'Arev (Assemblée des régions européennes viticoles) depuis 2015.



Il revient sur son rôle, ses ambitions et sur la position de l'Arev concernant le projet de réforme du droit vitivinicole lancé par la Commission européenne.

**Réélu président de l'Arev, vous avez annoncé des décisions pour mieux faire entendre la voix des régions à Bruxelles. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Au cours de ces dernières années, l'Arev a réalisé un travail important pour défendre les positions des régions viticoles, en orientant principalement ses efforts vers le Parlement européen, ainsi que par sa présence constante dans les travaux de l'Intergroupe Vin. Je pense qu'il est maintenant temps de diriger notre engagement politique et professionnel directement vers la Commission européenne ; c'est une proposition partagée par toute l'Assemblée. Pour cela, nous allons utiliser à partir de maintenant, pour souvenir l'activité de l'Arev, les bureaux de représentation à Bruxelles de la Région qui assume la présidence tournante, afin de mettre efficacement en œuvre le "lobbying positif" dont nous avons besoin. Le premier résultat de ce nouvel engagement est le début d'une phase de discussions qui a commencé par une rencontre avec le commissaire Hogan, le 29 Juin à Bruxelles, et a abouti à la mise en place d'un espace de discussion permanent.

**Pour la Commission européenne, les vins européens ne sont pas assez compétitifs. Elle propose de libéraliser les Vins sans indication géographique. Qu'en pensez-vous ?**

Nous ne devons pas faire l'erreur de craindre la libéralisation des marchés, c'est la libéralisation sans règles et sans qualité qui est le véritable adversaire de notre production de vin.

Ainsi que les problèmes de qualité, il y en a malheureusement parfois parmi les vins à Indication Protégée. Nous devons produire de la qualité et exiger la

qualité pour nos vins et leurs territoires

**Le chantier de la simplification de la réglementation vitivinicole ouvert par la Commission européenne suscite de nombreuses critiques du Parlement européen, des Etats membres et du secteur vitivinicole. Ce projet va-t-il dans le bon sens ?**

La simplification de la réglementation est un bien absolu pour les entreprises de tout secteur productif, réclamée par les entrepreneurs de toute l'Europe. Cela ne devrait cependant pas affecter, ni fausser les règles de base d'un secteur, en risquant de diminuer la qualité qui constitue la valeur concurrentielle réelle de nos productions. Lors de la réunion avec le commissaire Hogan, il m'a été donné l'assurance que la Commission n'avait pas l'intention d'agir ainsi. Aussi allons-nous être vigilants, maintenant que l'Arev a ouvert un espace de travail direct avec la Commission.

**Quelle est la position de l'Arev à propos du projet d'accord de libre-échange entre les USA et l'Union Européenne actuellement en négociation ?**

Les négociations n'entreront dans le vif du sujet qu'après l'élection du nouveau président américain. Il est nécessaire d'améliorer nos produits de qualité en imposant l'indication d'origine et en renforçant l'usage exclusif des indications géographiques, mais il ne faut pas oublier que nos producteurs européens sont principalement exportateurs de vins de qualité dans le monde et que les États-Unis représentent l'un des meilleurs marchés pour nos vins et notre territoire.

**SANTÉ** : Grosse attaque de l'Anpaa au cœur de l'été contre Vin & Société. L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie a publié un communiqué mettant en cause clairement ce qu'elle nomme "le lobby alcoolier", considérant que les messages de consommation modérée et de santé publique portés par Vin & Société sont des mensonges. "Ces allégations totalement fausses sur le plan scientifique n'ont pour objectif que de minorer les dangers de l'alcool pour protéger des intérêts économiques au détriment de la vérité scientifique et de la santé de la population", écrit l'Anpaa, s'appuyant sur des études qui concluent que "l'augmentation du risque de survenue du cancer est proportionnelle à la quantité consommée et qu'elle s'observe même chez les consommateurs à doses faibles et modérées". Donc pour l'Anpaa seule conclusion : "boire moins, c'est mieux".

**SALON** : Premier salon professionnel des vins septentrionaux (Loire, Bourgogne, Champagne, Alsace) VinoVision Paris, qui se tiendra du 12 au 14 février, Porte de Versailles, a atteint la moitié de son objectif en termes de participation. Selon un communiqué des organisateurs, quelque 300 exposants sont déjà inscrits sur les 650 annoncés au lancement de ce nouvel événement. A noter que face à la demande de domaines hors-hexagone, le salon a décidé de créer un pavillon de vins étrangers (Allemagne, Nouvelle-Zélande, USA, Autriche, Royaume-Uni...).

**INRA** : Philippe Mauguin est le nouveau président-directeur général de l'Inra. Sa nomination avait provoqué quelques remous, puisqu'il s'agit de l'ancien directeur de cabinet de Stéphane Le Foll au ministère de l'Agriculture. Certains voyaient là, une nomination politique, d'autant que le nouveau directeur n'est pas un chercheur de profession. Cela dit, Philippe Mauguin a une longue expérience des postes de haut fonctionnaire dans le milieu agricole et la recherche depuis l'âge de 26 ans (ministères de la Recherche et de l'Agriculture, Ademe, Matignon...). Et en lien plus étroit avec la viticulture, il a été directeur général de l'Inao de 2000 à 2006, sous la présidence de René Renou.

**EXPORT** : Selon FranceAgriMer, les exportateurs de vin vers La Corée du Sud doivent à compter du 4 août, s'enregistrer auprès du ministry of Food and Drug Safety (MFDS). Procédure à remplir sur exp@don.

**BOIS** : La 4<sup>ème</sup> édition du concours international Alliances du Monde qui récompense les meilleurs vins élevés en fûts de chêne se déroulera cette année les 11 et 12 octobre, à l'Abbaye de Noirlac, en lisière de la forêt de Tronçais. Date limite de réception des échantillons : 14 septembre. Renseignements et inscriptions : [www.alliances-du-monde.com](http://www.alliances-du-monde.com).